

de Corinne Deloy

Analyse
1 mois avant
le scrutin

Les Français donneront-ils une majorité parlementaire à François Hollande lors des élections législatives des 10 et 17 juin ?

Cinq semaines après avoir élu le président de la République, 46 millions de Français sont de nouveau appelés aux urnes les 10 et 17 juin prochains pour renouveler l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement.

Ce scrutin parlementaire comprend plusieurs nouveautés. Tout d'abord, il est le premier à avoir lieu après le redécoupage électoral de janvier 2010 qui concerne 285 circonscriptions. Par ailleurs, les Français de l'étranger éliront, pour la première fois, leurs députés : 11 circonscriptions ont été créées à leur intention. Depuis la révision du 23 juillet 2008, la Constitution française stipule que le nombre de députés ne peut excéder 577.

Les candidatures doivent être déposées entre le 14 et le 18 mai (entre le 7 et le 11 mai pour les Français de l'étranger). Ces derniers voteront le 3 juin prochain pour le 1er tour, certains territoires d'Outre-mer seront appelés aux urnes les 9 et 16 juin en raison du décalage horaire avec la métropole. La campagne officielle débutera le 21 mai.

Le système politique français

Le Parlement, bicaméral, comprend l'Assemblée nationale, chambre basse, qui compte 577 députés élus au suffrage universel direct pour 5 ans, et le Sénat, chambre haute, dont les 348 membres sont désignés pour 6 ans au suffrage universel indirect.

Les députés sont élus au système uninominal majoritaire à deux tours au sein de 577 circonscriptions. Pour être désigné au 1er tour de scrutin, un candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés correspondant à au moins un quart des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, un 2e tour est organisé une semaine plus tard. Tous les candidats ayant obtenu au moins 12,50% des inscrits au 1er tour sont autorisés à se maintenir au 2e tour.

La loi électorale oblige les partis politiques à présenter au moins 50% de candidates (à 2% près). Les partis qui ne respectent pas ce principe voient l'aide qu'ils reçoivent de l'Etat diminuée d'un pourcentage égal à la moitié de l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe rapporté au nombre total de candidats.

7 partis politiques sont représentés à l'Assemblée nationale:

- l'Union pour un mouvement populaire (UMP), parti de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, positionné à droite sur l'échiquier politique, possède 313 sièges ;
- le Parti socialiste (PS), parti du nouveau chef de l'Etat, François Hollande, positionné à gauche, compte 186 députés ;
- le Parti communiste (PCF) possède 15 sièges ;
- Le Parti radical de gauche (PRG), compte 7 députés ;
- les Verts, situés à gauche sur l'échiquier politique, possèdent 4 sièges ;
- le Mouvement démocrate (MoDem), parti centriste dont le leader est François Bayrou, compte 3 députés ;
- Le Mouvement pour la France (MPF), parti souverainiste de droite, possède 1 siège.

L'Assemblée nationale compte également 9 députés divers droite et 15 députés divers gauche.

Les enjeux des élections législatives

Le redécoupage a modifié la carte électorale. *A priori,*

les forces de gauche disposent de 190 circonscriptions « sûres » ; celles de droite de 230. En outre, à un mois de scrutin législatif, la gauche est en position favorable dans 130 circonscriptions et menacée dans une vingtaine d'autres.

Suivant de très peu l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai derniers, le scrutin législatif doit permettre au nouveau chef de l'Etat, François Hollande, d'obtenir une majorité lui permettant de gouverner dans les cinq années à venir. La dynamique engendrée par l'élection présidentielle et la volonté des Français de ne pas se retrouver en situation de cohabitation peuvent permettre à la gauche d'espérer une victoire aux élections législatives des 10 et 17 juin prochains. Reste à savoir si le Parti socialiste et ses alliés seront en mesure de décrocher la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

A gauche

Le Parti socialiste (PS) a signé en novembre 2011 un accord avec Europe écologie-Les Verts (EE-LV), le Parti radical de gauche (PRG) et le Mouvement républicain et citoyen (MRC). 63 circonscriptions ont été « réservées » pour les écologistes, dont une vingtaine d'entre elles seraient gagnables. Reste que le faible résultat (2,31% des suffrages) de la candidate d'EELV au 1er tour de l'élection présidentielle pourrait remettre en cause cet accord. Les Verts espèrent cependant pouvoir constituer un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale comme ils l'ont fait au Sénat après les élections du 25 septembre 2011.

Le PRG forge le même espoir et espère remporter une quinzaine de circonscriptions. Depuis 2002, les députés sont apparentés au groupe du Parti socialiste.

De son côté, le Front de gauche, mouvement rassemblant le Parti communiste (PCF) et le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon, n'appartient pas officiellement à la majorité de gauche regroupée autour du Parti socialiste. Le Parti communiste a besoin des socialistes pour pouvoir conserver son groupe parlementaire. Le résultat du candidat du Front de Gauche au 1er tour de l'élection présidentielle (11,1% des suffrages) ne permet pas à celui-ci de peser sur les socialistes autant qu'il le souhaiterait. Jean-Luc Mélenchon a donc choisi de rebondir en se portant candidat dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais, celle-là même

où se présente la leader du Front national (FN), Marine Le Pen. « *Je représente la République et l'idée qui est née, dans ce bassin minier, du mouvement ouvrier qui a trouvé un nouveau prolongement dans le programme que je présente : L'humain d'abord* » a-t-il déclaré. Il poursuit donc son combat contre le parti populiste de droite, une bataille dont il a perdu le premier round le 22 avril dernier où Marine Le Pen l'a nettement devancé (17,9% des suffrages, soit + 6,8 points par rapport à son propre résultat). La 11e circonscription du Pas-de-Calais, acquise à la gauche depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, est fortement désindustrialisée et très affectée par le chômage. Elle a également été secouée par un scandale de corruption dans lequel a été impliquée la fédération locale du Parti socialiste (le maire Gérard Dalongeville (PS) a été révoqué de ses fonctions en 2009). Le député sortant Pierre Facon (PS), en poste depuis 1997, ne se représente pas. Les socialistes ont investi Philippe Kermel, maire de Carvin.

A droite

La campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy a suscité quelques tensions au sein de l'UMP. Au centre-droit, certaines voix se sont élevées dès le lendemain du 1er tour de scrutin. Ainsi, Laurent Wauquiez (UMP), ministre sortant de l'Enseignement supérieur, a regretté que « *la droite ait seulement parlé sécurité et immigration et pas suffisamment des classes moyennes* ». « *Mon sentiment, c'est que notre défaite n'est pas liée au fait d'avoir trop assumé nos convictions mais au fait de ne pas avoir suffisamment assumé tout le spectre de nos convictions* » a-t-il souligné. Xavier Bertrand, ancien secrétaire général de l'UMP, s'est également interrogé sur « *l'absence de « pédagogie des réformes » du quinquennat durant la campagne présidentielle. « La gouvernance de l'UMP a manqué de diversité. Il fallait garder la double culture centriste du parti* » a déclaré l'ancien Premier ministre (2002-2005) Jean-Pierre Raffarin.

Une partie de l'UMP, et nomment les membres de la Droite populaire, groupe parlementaire fondé en 2010 par Thierry Mariani, Richard Mallié, Jean-Paul Garraud et Lionnel Luca, qui souhaitent voir

leur parti se recentrer sur ses problématiques traditionnelles que sont la sécurité, la nation ou la lutte contre l'immigration, sont d'un autre avis et entendent conserver, voire renforcer, le positionnement droitier du parti.

Le Premier ministre sortant François Fillon (UMP) a signalé que l'heure n'était pas « *aux déballages et aux inventaires* ». L'avenir de l'UMP est donc, pour l'heure, mis entre parenthèses. Selon une enquête d'opinion, un tiers des électeurs de l'UMP (32%) sont favorables à la signature d'accords entre leur parti et le Front national ; 62% y sont opposés. En revanche, parmi les personnes qui ont voté pour le chef de l'Etat sortant au 2e tour de l'élection présidentielle, l'égalité est parfaite : 47% d'entre elles sont pour des alliances et un pourcentage identique y est défavorable.

« *Notre devoir, c'est le rassemblement. Il ne faut ni céder aux intimidations de la gauche ni céder aux menaces de l'extrême droite dont le but est de nous diviser pour ensuite nous briser* » a déclaré le Premier ministre François Fillon.

« *L'UMP est une grande famille. Je n'envisage pas de travailler autrement que de manière très collective et très rassemblée. Nous ferons campagne contre le refus de la règle d'or, contre le droit de vote pour les étrangers, contre le matraquage fiscal des classes moyennes, contre l'anéantissement de la filière nucléaire* » a indiqué le secrétaire général du parti, Jean-François Copé, qui dirige la campagne de la droite pour les scrutins des 10 et 17 juin prochains. Il a rappelé que la « *ligne de l'UMP est très claire, il n'y aura pas d'alliance électorale ni de discussion avec les dirigeants du Front national* ».

L'UMP peut compter sur le soutien du Nouveau centre (NC), dirigé par l'ancien ministre de la Défense (2007-2010) Hervé Morin. Le parti espère conserver son groupe à l'Assemblée nationale et souhaite signer une plateforme programmatique commune avec l'UMP.

Au Front national

Le 22 avril dernier, la candidate du Front national

(FN) à l'élection présidentielle, Marine Le Pen, est arrivée en 1ère ou en 2e positions dans 116 circonscriptions. Elle a recueilli plus de 25% des suffrages dans plus de la moitié (59) d'entre elles. Le parti populiste de droite ira aux élections législatives sous la bannière du « *Rassemblement bleu marine* ». Sa leader souhaite changer le nom du FN après le scrutin.

La stratégie du FN repose en grande partie sur les difficultés de l'UMP. « *L'UMP va éclater* » prédit (et espère) le député européen Bruno Gollnisch (FN). Le parti se maintiendra partout où il sera en mesure de le faire, ce qui devrait avoir pour conséquence d'imposer à la droite de gouvernement des triangulaires qui ne peuvent lui être que fatales.

Le mode de scrutin à deux tours est toutefois particulièrement défavorable aux « petits » partis et donc au Front national. Ainsi, en 2002, alors que son leader de l'époque Jean-Marie Le Pen avait recueilli 16,86% des suffrages au 1er tour de l'élection présidentielle (et être parvenu au 2e tour de scrutin), son parti n'avait obtenu « que » 11,34% des voix au scrutin législatif du mois suivant. En outre, le FN pourrait pâtir le 10 juin prochain de la faible implantation de ses cadres (maires ou conseillers généraux) au niveau local et de la faiblesse de la participation qui lui rendrait difficile d'atteindre les 12,5% d'inscrits indispensables pour pouvoir se maintenir au 2e tour.

Selon une enquête d'opinion réalisée par l'institut BVA et publiée le 11 mai dernier, les forces de gauche devraient recueillir 45,5% et celles de droite devraient obtenir 49,5% des voix au 1er tour des élections législatives. L'UMP recueillerait 32,5% des suffrages et le Front national obtiendrait 16% des voix, soit son plus haut niveau pour des élections législatives.

La moitié des Français (53%) déclarent souhaiter une victoire de la gauche tandis qu'un quart (24%) voudraient voir la droite gagner les 10 et 17 juin prochains. En outre, 61% des Français voient la gauche s'imposer aux élections législatives ; 23% considèrent que la droite sortira vainqueur des urnes.

Rappel des résultats des élections législatives des 10 et 17 juin 2007 en France

Participation : 60,44%

	Nombre de voix obtenues (1er tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (1er tour)	Nombre de voix obtenues (2e tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (2e tour)	Nombre de sièges obtenus
Union pour un mouvement populaire (UMP)	10 289 028	39,54	9 463 408	46,37	313
Divers droite (DVD)	641 600	2,47	238 585	1,17	9
Mouvement pour la France (MPF)	312 587	1,20	0	0	1
Front national (FN)	1 116 005	4,29	17 107	0,08	0
Extrême droite	102 100	0,39			0
Parti socialiste (PS)	6 436 136	24,73	8 622 529	42,25	186
Parti radical de gauche (PRG)	343 580	1,32	333 189	1,63	7
Les Verts	845 884	3,25	90 975	0,45	4
Parti communiste français (PCF)	1 115 719	4,29	464 739	2,28	15
Divers gauche (DVG)	513 457	1,97	503 674	2,47	15
Extrême gauche	887 887	3,41	0	0	0
Mouvement démocrate (MoDem)	1 981 121	7,61	100 106	0,49	3
Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT)	213 448	0,82	0	0	0
Divers écologistes	208 465	0,80	0	0	0
Régionalistes, autonomistes et indépendantistes	131 585	0,51	106 459	0,52	1
Divers	267 987	1,03	33 068	0,16	1

Source : http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/resultats/accueil_resultats/downloadFile/attached-File_2/Leg_07_FE_METRO_OM.xls

Une majorité pour François Hollande?

J-7
7 jours avant
le scrutin

Cinq semaines après avoir élu François Hollande (Parti socialiste, PS) à la présidence de la République, 46 millions de Français sont appelés aux urnes les 10 et 17 juin prochains pour renouveler les 577 membres de l'Assemblée nationale, chambre basse du parlement. Ce scrutin parlementaire est le premier à avoir lieu après le redécoupage électoral du pays en janvier 2010.

6 611 personnes, dont 2 641 femmes (39,94%), sont officiellement candidates, soit 11 en moyenne par circonscription. Europe écologie-Les Verts (EE-LV) est le meilleur élève en matière de parité (49,57% de femmes) ; le PS présente 45% de candidates et l'Union pour un mouvement populaire

(UMP), principal parti d'opposition, moins de 26%. Le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, a fait le choix de ne pas respecter la parité hommes-femmes obligatoire depuis la loi sur la parité du 6 juin 2000 qui oblige les partis politiques à présenter au moins 50% de candidates (à 2% près). « *J'ai pris avec mes amis de l'UMP cette décision qui nous coûtera cher en termes d'amende. Chacun doit comprendre que dans la période qui est la nôtre, il nous faut absolument avoir le maximum de députés et que cela passe par le poids, l'ancrage local de beaucoup d'entre nous* », c'est-à-dire des députés hommes.

La 8e circonscription de Paris (une partie des 12e et 20e arrondissements) détient le record du nombre de candidats : 23. Pour la première fois, les Français résidant à l'étranger élisent leurs représentants au sein de 11 circonscriptions (6 pour l'Europe, 2 pour l'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient, 2 pour le continent américain et 1 allant de la Russie à l'Australie et la Nouvelle-Zélande en passant par l'Asie). La circonscription comptant le plus grand nombre d'inscrits (157 363) est celle comprenant les Etats-Unis et le Canada, celle qui en compte le moins (79 756), la 11e, est également la plus vaste. 700 000 Français de l'étranger (sur 1 075 744 inscrits au total) ont choisi de voter par internet, une procédure appréciée par des électeurs qui sont parfois éloignés des bureaux de vote (786 au total seront ouverts à l'étranger). Le vote électronique s'est déroulé du 23 au 29 mai pour le 1er tour de scrutin et aura lieu du 6 au 12 juin pour le 2e. 178 candidats se disputent les 11 sièges des représentants des Français vivant hors de l'Hexagone.

La campagne électorale pour les élections législatives s'est ouverte le 21 mai dernier.

Quelle majorité pour la gauche ?

Les forces de gauche ne semblent pas en mesure de provoquer un raz-de-marée en leur faveur et personne ne pronostique que le PS et ses alliés d'EELV obtiennent une majorité absolue le 17 juin prochain. Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault (PS) mènera la campagne électorale du PS. « *Une cohabitation créerait une crise politique éminemment grave* » a déclaré Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, pour mobiliser des électeurs qui se déclarent peu intéressés par ce scrutin législatif.

Les négociations entre le PS et le Front de gauche, qui rassemble le Parti communiste (PCF) et le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon, ont échoué. « *Le travail a été mené avec le Parti communiste dans un très bon climat mais il y a eu des désaccords au sein du Front de gauche* » a déclaré Martine Aubry, secrétaire générale du PS. « *Compte tenu de la magnifique bravoure du Front de gauche pour le 2e tour de l'élection présidentielle qui a fait la décision parce que sans les 4 millions de voix de notre parti, quel qu'ait été son brillant niveau, François Hollande ne serait pas parvenu à la majorité, nous avons droit à du respect* » a déclaré Jean-Luc Mélenchon. Celui-ci

a choisi de continuer son combat contre la leader du Front national (FN), Marine Le Pen et se présente dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais. Avec le slogan « *La gauche sans complexe et sans casserole* », il mène une campagne très sociale (augmentation du salaire minimum à 1 700 €) et table sur les divisions du PS local. Le pari de Jean-Luc Mélenchon est moins risqué qu'il n'y paraît puisque François Hollande a recueilli dans cette circonscription 60,44% des suffrages lors du 2e tour de l'élection présidentielle.

L'accord signé préalablement (novembre 2011) entre le PS et EELV attribue 63 circonscriptions aux écologistes qui affronteront des dissidents de gauche dans une vingtaine d'entre elles. Le risque de voir la gauche éliminée dès le 1er tour dans le cas où le Front national (FN) obtiendrait des résultats élevés est réel dans 5 à 10 circonscriptions. EELV présente au total 471 candidats, dont 236 femmes.

Le 16 mai dernier, François Hollande a nommé Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, au poste de Premier ministre. Celui-ci a composé un gouvernement comprenant 34 personnes (18 ministres et 16 ministres délégués) dont la grande majorité (29) n'ont jamais exercé de responsabi-

lités ministérielles. Pour la première fois de son histoire, la France est dirigée par un président de la République et un Premier ministre qui n'ont jamais participé à un gouvernement.

L'équipe gouvernementale respecte les équilibres politiques au sein du PS (toutes les tendances sont représentées) et plus largement de la gauche (2 ministres écologistes, 2 radicaux de gauche). La grande absente du gouvernement est Martine Aubry, secrétaire générale du PS, qui a décliné toute proposition autre que Matignon (siège du Premier ministre en France). Celle-ci a annoncé qu'elle abandonnerait ses fonctions à la tête du PS sans toutefois donner de date de départ.

Ce gouvernement est également le premier gouvernement paritaire de la Ve République : 17 hommes et 17 femmes. Toutefois, l'égalité en nombre ne recouvre pas l'égalité des statuts puisque une seule femme occupe un ministère régalié : Christiane Taubira (PRG), à la Justice. La configuration du gouvernement devrait évoluer après les élections législatives.

24 ministres sont candidats aux élections législatives. Le président de la République François Hollande a informé ses ministres que tous ceux qui seraient battus devront abandonner leurs fonctions. Certains ont renoncé à se présenter comme Christiane Taubira et Najat Vallaud-Belkacem. Plusieurs ministres sont en situation délicate sont les suivants : la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filipetti, dans la 1ère circonscription de la Moselle ; le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, dans la 3e du Lot-et-Garonne ; la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, dans la 1ère d'Indre-et-Loire ; le ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur, Pierre Moscovici, dans la 4e du Doubs ; la ministre déléguée à l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme, Sylvia Pinel, dans la 2e du Tarn-et-Garonne ; la ministre déléguée aux Personnes handicapées, Marie-Arlette Carlotti, dans la 5e des Bouches-du-Rhône et enfin le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Stéphane Le Foll, dans la 4e de la Sarthe.

Lors du premier Conseil des ministres, confor-

mément à la promesse de campagne du candidat François Hollande, les rémunérations des chef de l'Etat, Premier ministre et ministres ont été diminuées de 30%. Chaque ministre a en outre signé une charte de déontologie s'engageant à renoncer au cumul des mandats et à se garder de tout conflit d'intérêt.

Une cohabitation improbable

Le principal parti d'opposition, l'UMP, qui fait campagne avec le slogan « *Ensemble, choisissons la France* », s'appuie sur le résultat, élevé, de l'ancien président de la République (2007-2012) Nicolas Sarkozy lors du 2e tour de l'élection présidentielle (48,38%). « *Nous devons nous mettre partout sur le terrain en position de reconquête* » a affirmé le maire de Bordeaux, Alain Juppé (UMP) qui a par ailleurs renoncé à être candidat dans la 2e circonscription de Gironde, indiquant qu'il souhaitait se consacrer à sa tâche municipale et préparer les échéances électorales de 2014.

« *Je ne souhaite pas la cohabitation pour la cohabitation mais un vote d'équilibre des pouvoirs et de protection de la fiche de paie et de la feuille d'impôts des Français* » a déclaré l'ancien ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé (2010-2012) et ancien secrétaire général de l'UMP(2009-2010), Xavier Bertrand, ajoutant « *Le parti doit donner le maximum et faire campagne avec la même énergie que celle que Nicolas Sarkozy a déployée, une campagne de conviction, totalement engagée, combative, pugnace. Ce qui ne veut pas dire agressive* ».

Le programme de l'UMP veut lutter contre l'assistanat et le matraquage fiscal des classes moyennes, le communautarisme, le droit de vote des étrangers aux élections locales, le laxisme aux frontières de l'Europe, les excès de la mondialisation et les délocalisations. Il propose de baisser de 13 milliards € les charges sociales sur le travail de façon à protéger 14 millions d'emplois, de réserver 20% des marchés publics aux petites et moyennes entreprises, de maintenir le

système des heures supplémentaires défiscalisées et d'augmenter le salaire net des Français grâce à une baisse des cotisations salariales de 4 milliards €.

Secrétaire général du parti, Jean-François Copé doit se battre sur son aile droite contre le Front national de Marine Le Pen. « *Je dis aux Français qui veulent ou qui ont envie de voter pour le Front national, qu'en votant Front national, on fait passer la gauche* » a-t-il averti. « *Nous sommes clairs : pas d'alliance avec le Front national. J'aimerais qu'on prenne le temps d'interroger François Hollande sur son alliance avec Jean-Luc Mélenchon et les Verts* » a-t-il ajouté.

L'UMP est déjà entrée dans la bataille de la succession de l'ancien président de la République qui se déroulera à l'automne prochain. En effet, selon les statuts du parti, celui-ci dispose, en cas de défaite de son candidat à l'élection présidentielle, de 4 à 6 mois pour organiser un congrès et nommer ses nouveaux président, vice-président et secrétaire général.

« *L'UMP n'a plus de leader naturel* » a déclaré l'ancien Premier ministre (2007-2012) François Fillon à l'hebdomadaire *Le Figaro magazine* sans craindre d'ouvrir les hostilités. « *C'est une évidence. Nicolas Sarkozy manque à l'UMP, c'est lui qui a largement construit le succès de ce parti politique et il y a un vide depuis son départ que personne ne peut nier* » a-t-il expliqué. L'ancien chef du gouvernement devrait affronter – entre autres – Jean-François Copé dans sa lutte pour le poste de leader du parti. « *Celui qui sera le président de l'UMP de 2012 devra d'abord être un président de combat, un chef de guerre, au sens démocratique du terme* » a précisé le secrétaire général. « *Qu'il y ait, à l'occasion du congrès, qui statutairement aura lieu à l'automne, des candidats différents et donc des concurrences de candidatures pour la présidence du parti, c'est complètement normal mais le temps n'est pas venu d'évoquer ça* » a-t-il précisé espérant faire apparaître son rival François Fillon comme l'homme de la division à l'heure où la priorité devrait être au rassemblement.

« *J'espère qu'il s'agit simplement de paroles ma-*

lencontreuses (...) Nous sommes engagés dans une bataille législative qui peut nous conduire à la victoire, la condition de cette victoire, c'est bien sûr d'être rassemblés. La priorité des priorités, c'est l'unité » a déclaré Alain Juppé. « *J'ai fondé, avec d'autres, l'UMP. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour éviter que cet acquis soit remis en question* » a-t-il ajouté.

Le nombre de députés que remportera l'opposition le 17 juin, et notamment la façon dont ceux-ci se répartiront entre partisans de l'une ou de l'autre des deux personnalités en lice pour la succession de Nicolas Sarkozy à la tête de l'UMP, sera déterminant. Pour l'heure cependant, les électeurs de la droite se montrent plus intéressés par les conséquences de la crise socioéconomique et l'avenir de leur pouvoir d'achat que par le *leadership* du parti.

Scrutin à risque pour le Front national

Le Front national, non représenté au parlement, espère obtenir des sièges à l'Assemblée nationale. Cependant, le mode de scrutin majoritaire à 2 tours ne lui est pas favorable. L'électorat du FN (comme d'ailleurs l'ensemble des Français) se mobilise moins pour les élections législatives que pour le scrutin présidentiel. Si la participation est faible le 10 juin prochain, par exemple autour de 60%, tout parti devra alors impérativement avoir plus de 20% des suffrages exprimés pour atteindre la barre des 12,5% des inscrits, indispensable pour se maintenir au 2^e tour de scrutin.

L'objectif du FN est tout d'abord de démontrer sa capacité à rassembler, à former des alliances avec d'autres partis, d'apparaître comme une force politique attractive. C'est pourquoi le FN se présente pour le scrutin législatif sous le nom de Rassemblement bleu marine. Il a réussi à enrôler sous sa nouvelle appellation Bernard Dutheil de la Rochère (Mouvement républicain et citoyen, MRC), Olivier Eyraud (UMP), qui a de ce fait été exclu de son parti, et Nathalie Huiart, leader locale de Chasse, pêche, nature et traditions

(CPNT). « *Il y a des gens bien à l'UMP, il y a des élus de terrain, il y a énormément d'électeurs qui ne comprennent pas ce cordon sanitaire entre l'UMP et le FN dont ils ne voient pas les tenants et les aboutissants* » a déclaré Marine Le Pen le 22 mai. Celle-ci a précisé que son parti pourrait très « *exceptionnellement appeler à voter en faveur de candidats de l'UMP ou du PS en fonction de leur valeur humaine* ».

Le FN présente 572 candidats, dont 289 femmes. 11 de ses candidats ne sont pas membres du parti comme l'avocat Gilbert Collard, qui se présente dans la 2e circonscription du Gard, seul département où Marine Le Pen est arrivée en tête au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier, ou Jacques Peyrat dans la 1ère circonscription des Alpes-Maritimes. Outre ces deux départements, le FN espère remporter des sièges en Moselle, dans le Vaucluse et dans le Pas-de-Calais. Le parti s'est fixé pour objectif d'être présent dans 150 à 200 circonscriptions au 2e tour et fait campagne sur le thème de la protection – économique, sociale, physique –, la priorité nationale, le soutien aux retraités et la lutte contre le communautarisme.

Quel avenir pour François Bayrou ?

Enfin, le leader du Mouvement démocrate (MoDem), François Bayrou, aura des difficultés à conserver son siège de député dans la 2e circonscription des Pyrénées-Atlantiques. « *Il y a évidemment une équation politique qui n'est pas facile* » a-t-il déclaré. Arrivé en 5e position au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier avec 9,13% des suffrages, François Bayrou avait ensuite annoncé qu'il voterait pour François Hollande au 2e tour. « *Après un débat profond, j'ai décidé de m'opposer à Nicolas Sarkozy dont l'obsession de l'islam était dangereuse pour notre pays* » a-t-il déclaré pour expliquer son choix, ajoutant : « *il m'a semblé que le pays avait besoin d'alternance* ».

Le Modem se présente sous l'étiquette du Centre

pour la France (CpF) avec 471 candidats dont un quart ne sont pas membres du MoDem. « *Mon engagement pour les élections législatives, c'est précisément qu'il faut à l'Assemblée nationale des voix qui disent quand c'est juste et, inversement, qui disent quand cela ne l'est pas. Si l'on veut servir le pays, alors il faut une force d'équilibre. Si d'aventure, la droite obtenait la majorité dans l'hémicycle, je le dis avec certitude ce serait une catastrophe pour le pays. Il suffit de regarder le climat actuel dans les deux camps. La violence qui est entrée dans les échanges est nuisible. Le risque d'avoir une majorité en guerre contre le nouveau président est réel. Jean-François Copé lui-même a utilisé le mot de guerre* » a mis en garde François Bayrou. « *La France n'a aucune chance de se redresser si les prochaines élections législatives aboutissent à une cohabitation de blocage* » a-t-il indiqué, appelant le nouveau président de la République à « *reprendre en profondeur son programme économique* » car « *la crise financière n'est pas derrière nous, mais devant* ».

Selon toute vraisemblance, les Français devraient donner à François Hollande la majorité qui lui permettra de gouverner durant les cinq années à venir. Les élections législatives organisées dans la foulée d'un scrutin présidentiel ont toujours confirmé le choix effectué lors de ce scrutin. Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut Ipsos les 25 et 26 mai dernier, l'UMP recueillerait 35% des suffrages et le PS, 31% des voix. Le FN obtiendrait 15% des suffrages, EELV, 6% et le Front de gauche, 8%. Le sondage de l'institut IFOP publié le 30 mai crédite le PS de 34% des voix et l'UMP de 32%. Le FN serait à 15,5% des voix, EELV à 3,5% et le Front de gauche à 7%. L'UMP appelle à ne pas donner tous les pouvoirs à la gauche qui détient la présidence de la République, le Sénat (chambre haute du Parlement), la grande majorité des régions et la majorité des départements et des grandes villes du pays. La droite a été dans cette situation par deux fois, la première fois entre 1995 et 1997 et la seconde entre 2002 et 2004.

1er tour des élections législatives françaises : le PS en tête, mais l'UMP fait un bon score.

Resultats 1er tour

Les forces de gauche sont arrivées en tête du 1er tour des élections législatives françaises qui s'est déroulé le 10 juin. Le Parti socialiste (PS) du nouveau président de la République, François Hollande, a recueilli 29,21% des suffrages. Ses alliés d'Europe écologie-Les Verts (EE-LV) ont obtenu 5,46% des voix. Le Front de gauche (FG) de Jean-Luc Mélenchon, a recueilli 6,94% des suffrages. L'Union pour un mouvement populaire (UMP), principal parti d'opposition, a obtenu 26,62% des voix et le Front national (FN), parti populiste qui se présentait sous l'appellation de Rassemblement bleu marine, a recueilli 13,77% des suffrages.

Le 1er tour des élections législatives a donc conforté la bipolarisation du paysage politique français, notamment en raison de la quasi-disparition du centre, longtemps alliée à la droite. Les deux « grands » partis ont réalisé des résultats élevés, les « petits » partis enregistrant un recul par rapport aux scores de leurs candidats au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier. Le Front national, isolé sur la scène politique, a recueilli un résultat beaucoup plus élevé que celui qu'il avait obtenu au 1er tour des précédentes élections législatives du 10 juin 2007 (+ 9,48 points) mais est néanmoins en mauvaise position pour remporter des sièges à l'Assemblée nationale le 17 juin prochain.

Le Mouvement démocrate (MoDem) réalise un résultat nettement inférieur à celui de son candidat, François Bayrou, au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier : 2,33% des suffrages, soit -6,8 points. Le leader du MoDem a recueilli 24% des suffrages dans la 2e circonscription des Pyrénées-Atlantiques et est en position défavorable pour affronter au 2e tour la socialiste Nathalie Chabanne, qui a obtenu 35% des voix, et Éric Saubatte (UMP), qui a recueilli 22 % des suffrages. Le mode de scrutin (système uninominal majoritaire à deux tours) est particulièrement favorable aux « grands » partis politiques.

La participation a été la plus faible jamais enregistrée à des élections législatives en France : 57,23%, soit -3,21 points par rapport au 1er tour des précédentes élections législatives du 10 juin 2007.

Les Français ont exprimé leur lassitude après les deux tours de l'élection présidentielle (22 avril et 6 mai 2012) et se sont peu intéressés à un scrutin à faible enjeu quelques semaines après l'élection phare de la Ve République. Les partis avaient d'ailleurs fait le choix de mener des campagnes locales. Beaucoup d'électeurs ont également estimé que les jeux étaient faits et le match était gagné par les forces de gauche avant même d'avoir été joué. « *La campagne présidentielle a été longue, les Français ont eu le sentiment d'avoir fait le travail le plus important à cette occasion. Les élections législatives qui suivent directement*

un scrutin présidentiel ont du mal à générer de l'intérêt, de la passion et du coup de la mobilisation » a déclaré Brice Teinturier, directeur général délégué de l'institut d'opinion Ipsos.

Selon une enquête de cet institut, les électeurs de François Hollande et ceux de Nicolas Sarkozy au 1er tour de l'élection présidentielle du 22 avril dernier se sont davantage mobilisés pour le scrutin législatif que les personnes qui avaient voté pour d'autres candidats. Respectivement 68 % des électeurs de François Hollande et 66 % de ceux de Nicolas Sarkozy se seraient rendus aux urnes le 10 juin pour 54% des électeurs de Marine Le Pen et 53% de ceux de François Bayrou.

Les électeurs ont, de façon cohérente, confirmé leur vote en faveur du candidat de gauche le 6 mai dernier.

La véritable question des élections législatives portait sur l'ampleur de la victoire annoncée des forces de gauche : confirmation ou amplification de la victoire de François Hollande du 6 mai dernier ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette question d'autant que le 2e tour pourrait apporter des rectifications aux résultats du 1er tour. La France s'acheminerait toutefois vers une majorité de gauche (formée par le PS et EELV, peut-être même sans le Front de gauche) à l'Assemblée nationale. Le PS, qui a bénéficié de la dynamique de l'élection de François Hollande, serait en mesure d'obtenir une majorité absolue le 17 juin prochain même si les jeux sont loin d'être faits. « *Les Français ont dit leur soutien au changement et même leur volonté d'amplification. Ils ont apprécié que les engagements soient tenus* » a déclaré la responsable du PS, Martine Aubry. « *Rien n'est joué. Il faut en appeler à la mobilisation. Il faut conforter la gauche* » a-t-elle ajouté. Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault (PS) a appelé à la mobilisation pour le 17 juin prochain « *pour que le changement s'installe dans la durée* ».

Plusieurs ministres ont été élus dès le 1er tour de scrutin dont Jean-Marc Ayrault dans la 3e circonscription de Loire-Atlantique ; le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius dans la 4e circonscription de Seine-Maritime ; le ministre des Outre-mers Victorin Lurel dans la 4e circonscription de la Guadeloupe ; le ministre des Transports Frédéric Cuvillier dans la 5e circonscription du Pas-de-Calais ; la ministre déléguée à la Justice Delphine Batho dans la 2e circonscription des Deux-Sèvres et le ministre délégué aux Affaires européennes, Bernard Cazeneuve, dans la 4e circonscription de la Manche.

D'autres ministres en situation délicate avant le scrutin sortent finalement du 1er tour en position favorable : la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filipetti, dans la 1ère circonscription de la Moselle ; le ministre délégué au Budget, Jérôme Cahuzac, dans la 3e du Lot-et-Garonne ; la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, dans la 3e d'Indre-et-Loire ; le ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur, Pierre Moscovici, dans la 4e du Doubs ; la ministre déléguée à l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme, Sylvia Pinel, dans la 2e du Tarn-et-Garonne et enfin le ministre de

l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Stéphane Le Foll, dans la 4e de la Sarthe.

La situation est plus incertaine pour la ministre déléguée aux Personnes handicapées, Marie-Arlette Carlotti, dans la 5e des Bouches-du-Rhône. Au total, le PS remporte 22 sièges dès le 1er tour dont Alain Rousset (7e circonscription de Gironde), Henri Emmanuelli (3e des Landes) et Annick Girardin (Saint-Pierre-et-Miquelon).

EELV peut être déçu de ses résultats. Il avait pourtant signé avec le PS en novembre 2011 un accord électoral qui lui était favorable puisqu'il portait sur 63 circonscriptions dont une trentaine pouvaient être considérées comme gagnables. Le parti arrive en tête dans 8 circonscriptions : la 4e du Morbihan, la 9e de l'Isère, la 6e du Gard, la 10e des Yvelines, les 6e et 10e circonscriptions de Paris, la 7e de l'Essonne et la 1ère de Loire-Atlantique. Les écologistes ont également d'ores et déjà obtenu un député : Noël Mamère, réélu dans la 3e circonscription de la Gironde avec 52% des suffrages.

L'UMP peut se féliciter de son résultat qui, s'il est en recul par rapport au 1er tour des précédentes élections législatives du 10 juin 2007 (- 12,92 points), reste élevé. Il fait en effet jeu égal avec le PS même s'il remporte un plus faible nombre de sièges au 1er tour de scrutin (9 pour 22 au PS). Le recul du MoDem et du FN par rapport au scrutin présidentiel a manifestement bénéficié à l'UMP. Le Nouveau centre, dirigé par l'ancien ministre de la Défense (2007-2010) Hervé Morin et allié à l'UMP, arrive en tête dans 13 circonscriptions.

« *Les jeux ne sont pas si faits que cela* » a souligné le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, qui a appelé à « *la mobilisation générale* » et demandé aux électeurs de « *ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier* ». « *D'abord, il n'y a pas de vague rose. Pour le parti du président de la République, il n'y a pas d'appétence pour son projet* » a indiqué l'ancien Premier ministre (2007-2012) François Fillon. « *Il ne faut pas que le Parti socialiste dispose de tous les pouvoirs* » a-t-il ajouté.

Deux anciens ministres du gouvernement dirigé par ce dernier sont en situation défavorable : Nadine Morano, ancienne ministre de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle (2010-2012) dans la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle, qui est devancée par le socialiste Dominique Potier et, de façon moindre, dans la 2e de l'Aisne, l'ex-ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé (2010-2012) Xavier Bertrand qui affrontera la socialiste Anne Ferreira au deuxième tour.

Enfin, l'ancien Secrétaire général de la présidence de la République française (2007-2011) et ex-ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration (2011-2012), Claude Guéant, devrait avoir deux adversaires le 17 juin prochain dans la 9e circonscription des Hauts-de-Seine : Thierry Solère, candidat dissident de l'UMP, et la socialiste Martine Even.

« *Compte tenu de l'abstention et d'un mode de scrutin profondément anti-démocratique qui depuis 25 ans a privé des millions d'électeurs de députés, nous confirmons ce soir notre position de troisième force politique de France* » a déclaré la leader du FN, Marine Le Pen, arrivée en tête dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais avec 42,36% des suffrages. Elle affrontera au 2e tour le socialiste Philippe Kermel, maire de Carvin, qui a obtenu 23,50% des voix. Jean-Luc Mélenchon, leader du Front de gauche, qui se présentait dans cette circonscription a de nouveau échoué dans son pari de battre la leader du FN, un combat dont il avait déjà perdu le premier round le 22 avril dernier où Marine Le Pen l'avait nettement devancé. Jean-Luc Mélenchon a recueilli 21,48% des suffrages le 10 juin. Le Front de gauche est arrivé en tête dans 5 des 577 circonscriptions : la 5e du Puy-de-Dôme, la 2e du Cher, les 4e et 11e circonscriptions de Seine-Saint-Denis et la 4e des Hauts-de-Seine. Sur ce point, il a donc fait mieux que le Front national qui, outre la 11e circonscription du Pas-de-Calais, a dominé le scrutin dans 3 autres circonscriptions : la 2e du Gard, où Gilbert Collard a recueilli 34,57% des suffrages, la 3e du Vaucluse, où Marion Maréchal-Le Pen, petite fille de Jean-Marie Le Pen (ancien leader du FN) et nièce de Marine Le Pen, a obtenu 34,63% des voix, et la 3e des Bouches-du-Rhône.

Ce 10 juin, les Français de l'étranger étaient appelés pour la première fois dans l'histoire de la Ve République à élire leurs députés. Leur vote a créé la surprise : les candidats de gauche sont arrivés en tête dans 7 des 11 circonscriptions réservés aux Français résidant hors de l'Hexagone mais la participation a toutefois été faible, s'élevant à 20,7% en moyenne. La gauche part favorite du 2e tour dans la 2e circonscription (Caraïbes et Amérique centrale et du Sud), où l'écologiste Sergio Coronado est arrivé en tête avec 35,88% des suffrages) ; la 3e (Europe nordique, Etats baltes, Royaume-Uni et Irlande) ; la 4e (Benelux) ; la 7e (Allemagne, Europe centrale et Balkans hors Grèce) et la 9e (partie Nord de l'Afrique), où Pouria Amirhashi (PS) a obtenu 47,23% des suffrages.

La droite conserve ses chances dans la 6e circonscription (Suisse, Liechtenstein) ; la 10e (partie Sud de l'Afrique) et la 11e (Asie-Océanie), où Thierry Mariani (UMP) a recueilli 32,59% des suffrages. La situation est incertaine dans la 1ère circonscription (Etats-Unis et Canada), où Corinne Narassiguin (PS) est arrivée en tête avec 39,65% des voix devant Frédéric Lefebvre (UMP), 22,08% ; la 5e (péninsule ibérique et Monaco), où le PS et l'UMP sont au coude-à-coude et la 8e (Bassin méditerranéen, de l'Italie à la Turquie et Israël), où Daphna Poznanski-Benhamou (PS) est en tête avec 30,50% des suffrages. Valérie Hoffenberg (UMP), qui a obtenu 22,20% des voix, dispose cependant de réelles réserves.

Les Français ont donc fait, le 10 juin, le choix de la cohérence et du réalisme. Les électeurs de François Hollande ont choisi de donner une majorité au nouveau président : les électeurs de droite ont privilégié le rassemblement autour des candidats de l'UMP qui a recueilli un résultat honorable au 1er tour des élections législatives. La question qui se posait avant le 10 juin reste toutefois entière : le PS peut-il obtenir seul la majorité absolue à l'Assemblée nationale ? Il reste à tous les candidats encore en lice une semaine de campagne électorale pour parvenir à s'imposer. Réponse le 17 juin prochain.

Résultats du 1er tour des élections législatives du 10 juin 2012 en France

Participation : 57,23%

Candidats	Nombre de voix obtenues	%	élus au 1er tour
Extrême gauche	254 736	0,98	0
Parti socialiste (PS)	7 581 803	29,21	22
Parti radical de gauche (PRG)	434 400	1,67	1
Front de gauche (FG)	1 802 056	6,94	0
Divers gauche (DVG)	920 550	3,55	1
Europe écologie-Les Verts (EE-LV)	1 418 141	5,46	1
Mouvement démocrate (MoDem)	603 574	2,33	0
Union pour un mouvement populaire (UMP)	6 907 541	26,62	9
Nouveau centre (NC)	548 106	2,11	1
Parti radical (PR)	307 090	1,18	0
Divers droite (DVD)	1 087 422	4,19	1
Front national (FN)	3 572 536	13,77	0
Divers	304 547	1,17	0

Le Parti socialiste obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale

Resultats 2e tour

Le Parti socialiste (PS), dont le président de la République élu le 6 mai dernier, François Hollande est issu, dirigé par Martine Aubry, a recueilli la majorité absolue des sièges de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement, au 2e tour de scrutin le 17 juin. Le PS a obtenu 280 députés, les radicaux de gauche 12 et les divers gauche, 22. La gauche détient également depuis septembre 2011 la majorité au Sénat, chambre haute du Parlement.

Europe écologie-Les Verts (EE-LV), dirigé par Cécile Duflot, a obtenu 17 députés et sera donc en mesure de former un groupe parlementaire. En revanche, le Front de gauche, mouvement rassemblant le Parti communiste (PCF) et le Parti de gauche (PG) de Jean-Luc Mélenchon, a remporté 10 sièges. Le PS a donc les mains libres pour mener sa politique et n'aura pas à composer avec un Front de gauche aux positions radicales sur l'économie et sur l'Union européenne.

Majoritaire, la gauche n'obtient toutefois pas la majorité des 3/5e au Congrès (555 parlementaires), qui rassemble les deux chambres du Parlement et qui lui aurait permis d'adopter des réformes constitutionnelles ou encore de proposer un référendum sans l'accord de l'opposition.

L'Union pour un mouvement populaire (UMP), principal parti d'opposition de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy, dirigé par Jean-François Copé, a obtenu 194 députés, le Parti radical

6 et les divers droite 14. Le nouveau Centre obtient 12 élus.

Le Mouvement démocrate (MoDem) a remporté 2 sièges à l'Assemblée nationale. En revanche, son leader François Bayrou a perdu le siège qu'il occupait depuis 1986. Enfin, le Front national (FN), dirigé par Marine Le Pen et qui se présentait sous l'appellation de Rassemblement bleu marine, a obtenu 2 députés.

La participation a été la plus faible jamais enregistrée à des élections législatives en France : 55,41%.

Enfin, la prochaine Assemblée nationale accueillera 155 femmes (+ 48).

Le résultat du scrutin législatif est donc une victoire du président François Hollande et du gouvernement de Jean-Marc Ayrault (PS). Le chef de l'Etat dispose désormais d'une majorité « *large, solide et cohérente* » qu'il avait appelée de ses vœux pour pouvoir appliquer son programme et que les Français lui ont accordée dans un contexte de sévère crise économique. « *Les Français ont amplifié la demande de changement qui était déjà apparue la semaine dernière au 1er tour de scrutin. Je voudrais les remercier de cette confiance. Elle nous oblige et elle nous honore. C'est pour nous maintenant un devoir de réussir ce redressement dans la justice* » a déclaré Martine Aubry à l'annonce des résultats. Tous les ministres du gouvernement de Jean-Marc Ayrault en lice pour ce scrutin ont été élus ou réélus.

Seul bémol à cette victoire du PS, la défaite de l'ancienne candidate socialiste à l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai 2007, Ségolène Royal, par ailleurs ex-compagne du chef de l'Etat François Hollande, dans la 1ère circonscription de Charente Maritime en raison du maintien d'un dissident du PS. Ce dernier, Olivier Falorni, qui avait reçu entre les deux tours de scrutin le soutien de la compagne de François Hollande, Valérie Trierweiler, a bénéficié du report des voix de la droite et a recueilli 62,97% des suffrages contre 37,03% à Ségolène Royal. « *Ce résultat est celui d'une trahison politique* » a déclaré Ségolène Royal. Martine Aubry a affirmé qu'Olivier Falorni, exclu du parti, ne pourrait siéger avec le groupe PS à l'Assemblée nationale.

Autre ténor socialiste battu ; Jack Lang, ancien ministre de la Culture (1981-1986), qui a recueilli 49,12% des suffrages dans la 2e circonscription des Vosges face à Gérard Cherpion (UMP) qui en a obtenu 50,88%.

Avec 215 sièges, l'UMP fait face à une défaite acceptable. Les électeurs de droite faisaient face à un choix compliqué. En effet, désireux de voir les partis de leur camp politique s'imposer, ils étaient pourtant opposés à la cohabitation.

« *C'est une victoire nette pour la gauche, c'est une défaite nette pour la droite. Nous allons faire une opposition constructive pour le bien du pays mais tout à fait vigilante* » a déclaré l'ancien Premier ministre (1995-1997) Alain Juppé. « *Une réflexion de fond est indispensable sur ce qui nous rassemble, sur le socle de nos valeurs communes, avant notre congrès (qui aura lieu à l'automne prochain)* » a-t-il ajouté. L'UMP va désormais devoir se recomposer entre un Front national en progression et un centre moribond. Les candidats de l'UMP qui ont affirmé leur opposition à tout rapprochement avec le FN ont réalisé de meilleurs résultats que ceux qui ont pu exprimer une certaine proximité avec certaines de ces idées.

Par exemple, l'ancienne ministre Nadine Morano a été battue dans la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle. Elle a obtenu 44,33% des voix pour 55,67% à Dominique Potier (PS).

Le Front national peut se féliciter de son résultat à des élections législatives dont le mode de scrutin (majoritaire à deux tours) lui

est très défavorable. L'élection de 2 députés est un succès pour Marine Le Pen même si celle-ci échoue à 118 voix à obtenir un siège de député dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais où elle a recueilli 49,89% des suffrages pour 50,11% des voix à son adversaire socialiste Philippe Kemel. « *Au-delà de mon cas personnel, nous n'avons que des raisons de nous réjouir car nous atteignons dans des dizaines de circonscriptions lors de ce 2e tour de scrutin des résultats spectaculaires, démontrant que les consignes des appareils n'ont été que très peu suivies et qu'une recomposition de la vie politique est en marche* » a déclaré Marine Le Pen. « Nous sommes seulement 2 à être au parlement alors que nous représentons plus de 6 millions d'électeurs, mais nous y sommes ! » a le nouveau député du FN, Gilbert Collard. La 2e élue est, dans la 3e circonscription du Vaucluse, Marion Maréchal-Le Pen, nièce de Marine Le Pen et petite-fille de Jean-Marie Le Pen, avec 42,24% des suffrages. A 22 ans, Marion Maréchal-Le Pen devient la plus jeune députée jamais élue sous la Ve République. Si le FN reste isolé sur la scène politique, il enregistre une progression et s'est affirmé aux élections législatives, comme au scrutin présidentiel des 22 avril et 6 mai dernier, comme la 3e force politique de France. Le FN n'était jamais parvenu à envoyer l'un des siens siéger à l'Assemblée nationale depuis 1988.

Le scrutin est fatal pour le Mouvement démocrate dont le leader François Bayrou est battu dans la 2e circonscription des Pyrénées-Atlantiques. Il a recueilli 30,17% des suffrages, contre 42,76% à Nathalie Chabanne (PS) et 27,04% à Eric Saubatte (UMP). Le MoDem a obtenu 2 députés : Jean Lasalle dans la 4e circonscription des Pyrénées-Atlantiques (50,98% des suffrages) et Thierry Robert dans la 7e circonscription de la Réunion (66,90% des voix).

Enfin, la gauche a obtenu 8 des 11 sièges réservés au Français de l'étranger, appelés à élire leurs députés pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, l'UMP arrivant en tête dans 3 circonscriptions : la 6e (Suisse, Liechtenstein), la 10e (partie Sud de l'Afrique) et la 11e (Asie-Océanie).

La longue séquence électorale est désormais terminée en France. Forte de la majorité absolue à l'Assemblée, la gauche dirigée par François Hollande et Jean-Marc Ayrault va désormais pouvoir gouverner. Premier objectif : la remise en ordre des finances publiques qui ne peut être différée davantage. Les socialistes ont affirmé qu'ils conduiraient le redressement du pays « *dans la justice et sans austérité* ». Le ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur, Pierre Moscovici a révélé, le 14 juin dernier, que les prévisions de croissance allaient être ajustées. Le ralentissement économique devrait contraindre le gouvernement à annoncer des coupes dans les dépenses publiques. Le Parlement devrait très rapidement voter un projet de loi de finances rectificative (réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune, relèvement de la fiscalité sur les successions, instauration d'une surtaxe sur les banques et les compagnies pétrolières, aménagement des niches fiscales) qui, selon les prévisions, devrait faire entrer environ 10 milliards € dans les caisses de l'Etat. Un rapport de l'inspection générale des finances a indiqué que l'Etat français devait faire 5 milliards € d'économies chaque année pour redresser les comptes de la nation.

Une chose est sûre. Avec François Hollande à l'Élysée (résidence des présidents de la République français), la majorité absolue à l'Assemblée nationale, la majorité au Sénat, dans la plupart des régions (24 sur 26), des départements et des grandes villes du pays, la gauche française, en position hégémonique, n'a aucun droit à l'erreur.

Résultats des élections législatives des 10 et 17 juin 2012 en France

57,23% (1er tour) et 55,60% (2e tour)

Nuances	Voix	% Exprimés	Nombre d'élus
Front de gauche (FG)	249 525	1,08	10
Socialiste (SOC)	9 420 426	40,91	280
Radical de Gauche (RDG)	538 324	2,34	12
Divers gauche (DVG)	709 409	3,08	22
Europe-Ecologie-Les Verts (VEC)	828 916	3,60	17
Régionaliste (REG)	135 354	0,59	2
Le Centre pour la France (CEN)	113 196	0,49	2
Alliance centriste (ALLI)	123 352	0,54	2
Parti radical (PRV)	311 211	1,35	6
Nouveau Centre (NCE)	568 288	2,47	12
Union pour un Mouvement Populaire(UMP)	8 740 625	37,95	194
Divers droite (DVD)	418 135	1,82	15
Front National (FN)	842 684	3,66	2
Extrême droite (EXD)	29 738	0,13	1

Source : <http://elections.interieur.gouv.fr/LG2012/FE.html>

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.